

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE KAZABAZUA

Procès verbal - Mardi le 2 avril 2019

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE KAZABAZUA, TENUE AU 26 CHEMIN BEGLEY (CENTRE COMMUNAUTAIRE), LE 2 AVRIL 2019 À 19H00, SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. ROBERT BERGERON, MAIRE.

Sont présents : PAUL CHAMBERLAIN
LYNNE LACHAPELLE
LYNN NOËL
SYLVAIN LA FRANCE
HENRI CHAMBERLAIN
CRAIG GABIE (non motivée)

Secrétaire d'assemblée : PIERRE VAILLANCOURT

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Président souhaite la bienvenue aux personnes présentes, et après avoir constaté qu'il y a quorum ouvre la session.

ADOPTÉE

1.2 Rapport du maire

1.3 PÉRIODE DE QUESTIONS

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Rapport du maire
- 1.3 Période de questions
- 1.4 Ordre du jour
- 1.5 Procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2019
- 1.6 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 mars 2019
- 1.7 Prélèvements bancaires
- 1.8 Registre des chèques
- 1.9 Liste des comptes fournisseurs
- 1.10 Dépenses du directeur général
- 1.11 Dépenses du directeur du service incendie
- 1.12 Bourses d'étude graduant
- 1.13 Entente Centre de services partagés du Québec
- 1.14 Demande d'appui à la résolution № 053-03-2019 Demande à la MTQ de reconnaître le chemin du Lac-Pike comme chemin de détour par la municipalité du Canton de Low

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 2.1 Octroi d'achat – génératrice et travaux nécessaires au bâtiments municipaux
- 2.2 Municipalité de Cayamant - Service de décarcération

3. TRANSPORT

- 3.1 Demande de subvention de la RIAM dans le programme d'aide Québécois pour les infrastructures aéroportuaires régionales (PAQIAR) - Appui et maintien de la quote-part
- 3.2 Offre de service – Fauchage de la végétation aux abords des chemins

4. HYGIÈNE DU MILIEU

4.1

5. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

5.1

6. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 6.1 Projet de subdivision phase 1 – modification des lots 47 à 49 et 305 à 309

7. LOISIRS ET CULTURE

- 7.1 Autorisation de dons aux églises dans la municipalité
- 7.2 Autorisation d'utilisation du chalet – Être et Devenir
- 7.3 Subvention Être et Devenir

8. VARIA

8.1
9. PÉRIODE DE QUESTIONS
10. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

2019-04-071
1.4

ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour et de la disponibilité des documents au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance;

IL EST PROPOSÉ par Sylvain La France, **APPUYÉ** par Paul Chamberlain et résolu d'adopter l'ordre du jour en y ajoutant les sujets suivants :

1.15 CONGRÈS ADMQ

ADOPTÉE

2019-04-072
1.5

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 MARS 2019

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2019;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par Lynn Noël, **APPUYÉ** par Lynne Lachapelle et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2019 tel que présenté.

ADOPTÉE

2019-04-073
1.6

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE ORDINAIRE DU 14 MARS 2019

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 mars 2019;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par Craig Gabie, **APPUYÉ** par Paul Chamberlain et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 mars 2019 tel que présenté.

ADOPTÉE

2019-04-074
1.7

ADOPTION PRÉLÈVEMENTS BANCAIRES

IL EST PROPOSÉ par Lynne Lachapelle
APPUYÉ par Sylvain La France
Et résolu

D'adopter, tel que présentée, la liste des prélèvements bancaires pour le mois de mars 2019, totalisant les montants suivants :

Salaires nets	29 071,39 \$
Remises provinciales	9 987,33 \$
Remises fédérales	3 942,64 \$
Remises du Régime de retraite	3 969,16 \$

ADOPTÉE

2019-04-075
1.8

ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES

IL EST PROPOSÉ par Paul Chamberlain
APPUYÉ par Lynne Lachapelle
Et résolu

D'adopter, tel que présenté, le registre des chèques du mois de mars 2019 totalisant un montant de 17 167,91 \$.

ADOPTÉE

2019-04-076
1.9

ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES FOURNISSEURS

IL EST PROPOSÉ par Lynne Lachapelle
APPUYÉ par Sylvain La France
Et résolu

D'adopter, tel que présenté, le paiement de la liste des comptes fournisseurs du mois de mars 2019 totalisant un montant de 33 175,03 \$. Incluant les redevances.

ADOPTÉE

2019-04-077
1.10

DÉPENSES DU DIRECTEUR GÉNÉRAL (325,27 \$)

2019-04-078
1.11

DÉPENSES DU DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE (448,09 \$)

Certificat de disponibilité des crédits

Je, soussigné, Pierre Vaillancourt, directeur général de la Municipalité de Kazabazua, certifie qu'il y a des crédits budgétaires et/ou extra budgétaires disponibles provenant de revenus excédentaires, du surplus accumulé, de réserves financières, de fonds réservés ou d'autres sources pour lesquels les dépenses ci-haut énumérées sont engagées.



Pierre Vaillancourt, DMA
Secrétaire-trésorier et directeur général

2019-04-079
1.12

BOURSES D'ÉTUDE GRADUANT

IL EST PROPOSÉ par Sylvain La France
APPUYÉ par Henri Chamberlain
Et résolu

QUE le conseil autorise une bourse d'étude de 100 \$ afin d'aider les élèves dans la poursuite de leurs études à un niveau supérieur, cette bourse d'étude est offerte au graduant de l'école secondaire Sacré-Cœur de Gracefield et de l'école secondaire St Micheal's jusqu'à un maximum de 7 bourses totalisant 700 \$.

ADOPTÉE

2019-04-080
1.13

ENTENTE CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC

ATTENDU QUE la municipalité veut disposer de biens excédentaires;

ATTENDU QU'une entente doit être signée avec Le centre de services partagés du Québec pour se prévaloir de leur service de disposition de biens excédentaires;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Paul Chamberlain, **APPUYÉ** par Henri Chamberlain et résolu;

QUE le conseil autorise l'entente de services pour la disposition des biens excédentaires entre la municipalité de Kazabazua et le Centre de services partagés du Québec et autorise le directeur général M. Pierre Vaillancourt de signer pour et en son nom cette entente annexé à cette résolution.

ADOPTÉE

2019-04-081
1.14

DEMANDE D'APPUI À LA RÉSOLUTION N° 053-03-2019 DEMANDE À LA MTQ DE RECONNAÎTRE LE CHEMIN DU LAC-PIKE COMME CHEMIN DE DÉTOUR PAR LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE LOW

IL EST PROPOSÉ par Paul Chamberlain
APPUYÉ par Craig Gabie
Et résolu

QUE le conseil appui la résolution N° 053-03-2019 concernant une demande au MTQ de reconnaître le chemin du Lac-Pike comme chemin de détour.

ADOPTÉE

2019-04-082
1.15

CONGRÈS ADMQ

IL EST PROPOSÉ par Paul Chamberlain
APPUYÉ par Craig Gabie
Et résolu

QUE le conseil autorise la participation du Directeur Général et engage la dépenses de 539 \$ plus taxes pour la participation et l'inscription au congrès de l'A.D.M.Q. qui aura lieu du 12 au 14 juin, 2019 au Centre des congrès de Québec, un remboursement des frais de déplacement, hébergement et repas avec facture à l'appui est autorisé.

ADOPTÉE

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

2019-04-083
2.1

OCTROI D'ACHAT – GÉNÉRATRICE ET TRAVAUX NÉCESSAIRES AU BÂTIMENTS MUNICIPAUX

ATTENDU QUE la municipalité s'est prévalué du Volet 2 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec d'un montant de 10 000 \$ afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter la réglementation;

ATTENDU QUE la municipalité se regroupera avec la municipalité locale de Allyn-et-Cawood pour le volet 2, et qu'une aide financière additionnelle de 2 000 \$ prévue au programme dans ce cas;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Henri Chamberlain, **APPUYÉ** par Sylvain La France et résolu :

QUE la municipalité de Kazabazua sous condition que la municipalité de Allyn-et-Cawood se regroupe pour l'achat d'une génératrice tel que soumis par Pièce Piché sous le numéro de référence 2019-02-0266 Projet SQ1210 en date du 12 février 2019 au coût total de 23 400 \$ plus taxes applicables ainsi que les frais de transport de 160 \$;

DE PLUS, que le conseil autorise la dépense pour un commutateur électrique au bureau municipal et au centre communautaire estimé à 1 500 \$ par bâtiment,

QUE la municipalité autorise le directeur général M. Pierre Vaillancourt à signer pour et en son nom l'autorisation d'achat et des travaux électriques.

ADOPTÉE

2019-04-084
2.2

MUNICIPALITÉ DE CAYAMANT -SERVICE DE DÉCARCÉRATION

ATTENDU QUE la municipalité de Kazabazua est outillée avec des pinces de décarcération pour son service incendie;

ATTENDU QUE la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) défraie les coûts lors d'utilisation;

ATTENDU QUE la municipalité de Cayamant a demandé à la municipalité de Kazabazua pour l'autorisation de son service incendie de desservir sur tout son territoire le service des pinces de décarcération;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ par Henri Chamberlain, **APPUYÉ** par Sylvain La France et résolu,

QUE le conseil autorise son service incendie à desservir sur tout le territoire de la Municipalité de Cayamant pour le service des pinces de décarcération.

D'informer le groupe CLR afin d'instaurer le protocole nécessaire.

ADOPTÉE

3. TRANSPORT

2019-04-085
3.1

DEMANDE DE SUBVENTION DE LA RIAM DANS LE PROGRAMME D'AIDE QUÉBÉCOIS POUR LES INFRASTRUCTURES AÉROPORTUAIRES RÉGIONALES (PAQIAR) - APPUI ET MAINTIEN DE LA QUOTE- PART

CONSIDÉRANT QUE la RIAM a de nombreux projets de développement et qu'elle peut déposer une demande d'aide financière dans le cadre du PAQIAR pour obtenir un important montant de subvention ;

CONSIDÉRANT QUE la RIAM est une infrastructure de développement essentiel pour la région, que celle-ci accueille une base permanente de la SOPFEU en plus d'être un outil de développement économique et touristique

pour la région;

CONSIDÉRANT QUE la RIAM doit s'engager à financer sa part des coûts admissibles ainsi que les coûts d'exploitation continus suite aux travaux;

CONSIDÉRANT QUE pour ce faire, la RIAM demande aux municipalités le maintien de la quote-part, et ce, sans augmentation, pour une période maximale de 4 ans pour le financement de sa part du projet.

IL EST PROPOSÉ par Sylvain La France, **APPUYÉ** par Craig Gabie et résolu

QUE la municipalité donne son appui à la RIAM dans son projet de demande de subvention;

QUE la municipalité accepte le maintien du montant de la quote-part pour une durée maximale de quatre (4) ans pour la contribution de la RIAM dans le projet.

ADOPTÉE

2019-04-086
3.2

OFFRE DE SERVICE – FAUCHAGE DE LA VÉGÉTATION AUX ABORDS DES CHEMINS

IL EST PROPOSÉ par Lynn Noël
APPUYÉ par Paul Chamberlain
Et résolu

QUE le conseil octroi le contrat à Brisson 3097-4547 Quebec Inc. (Brisson) pour le Fauchage de la végétation aux abords des chemins pour un total de longueur de chemin ±57,3 KM tel qu'identifié en annexe à cette résolution au coût de 95 \$ de l'heure plus les taxes applicables et le transport en surplus,

DE plus mandater le directeur général à signer ce contrat pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE

4. HYGIÈNE DU MILIEU

5. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

6. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

2019-04-087
6.1

PROJET DE SUBDIVISION PHASE 1 – MODIFICATION DES LOTS 47 À 49 ET 305 À 309

ATTENDU QU'un projet de subdivision phase 1 – modification des lots 47 à 49 et 305 à 309 a été soumis au conseil pour autorisation;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du plan de subdivision préparé par Bussières Bérubé Genest Schnob, arpenteurs géomètres inc. En date du 15 mars 2019;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Paul Chamberlain, **APPUYÉ** par Lynn Noël et résolu;

QUE le conseil accepte le plan de subdivision Phase 1 préparé par Bussières Bérubé Genest Schnob, arpenteurs géomètres inc. daté du 15 mars 2019;

ADOPTÉE

7. LOISIRS ET CULTURE

2019-04-088
7.1

AUTORISATION DE DONS AUX ÉGLISES DANS LA MUNICIPALITÉ

IL EST PROPOSÉ par Lynne Lachapelle
APPUYÉ par Craig Gabie
Et résolu

QUE le conseil autorise un don de 200 \$ chacun pour Église unie Trinity, l'Église St-Stephen et Église Mont Carmel.

ADOPTÉE

2019-04-089
7.2

AUTORISATION D'UTILISATION DU CHALET – ÊTRE ET DEVENIR

IL EST PROPOSÉ par Craig Gabie
APPUYÉ par Paul Chamberlain
Et résolu

QUE le conseil autorise l'utilisation du chalet par le groupe d'Être et Devenir tous les mardis et les jeudis pour des activités supervisés pour les jeunes.

ADOPTÉE

2019-04-090
7.3

SUBVENTION ÊTRE ET DEVENIR

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Être et Devenir est un organisme qui soutient les jeunes;

CONSIDÉRANT QUE le but de cet organisme est de fournir des lieux sûrs où les jeunes peuvent se réunir, briser l'isolement rural, développer des aptitudes sociales positives, apprendre les rudiments d'une cuisine santé, participer à des activités, de même que bénéficier du mentorat et du soutien des adultes;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Sylvain La France, **APPUYÉ** par Lynne Lachapelle et résolu que ce conseil s'engage à un soutien de 3 500 \$ payable à l'Association Culturelle, Social et Âge d'Or au bénéfice d'Être et Devenir.

ADOPTÉE

8. VARIA

9. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

10. **CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée. Il est 19h37.

Président

Secrétaire

Robert Bergeron,
Maire



Pierre Vaillancourt, DMA
Directeur général / Secrétaire-Trésorier

« Je, Robert Bergeron, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».